



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6516

du 02/02/2018

Titre : Programme Schuman

Réseaux et niveaux concernés

Fédération Wallonie- Bruxelles

Libre subventionné

libre confessionnel

libre non confessionnel

Officiel subventionné

Niveaux : secondaire

- Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

- Aux pouvoirs organisateurs et aux chefs d'établissement d'enseignement secondaire ordinaire tous réseaux confondus

Pour information :

- Aux inspecteurs de l'enseignement

Type de circulaire

Circulaire administrative

Circulaire informative

Période de validité

Du 20 janvier 2018 au 30 avril 2018

Documents à renvoyer

Oui

Date limite : **16 mars 2018** (séjours 2 semaines)

Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Schuman

Signataire

Ministre / Monsieur Frédéric Delcor, Secrétaire général
Administration : Secrétariat général

Personnes de contact

Service ou Association : Ministère de la FWB - Direction des Relations internationales

Nom et prénom	Téléphone	Email
LASSOIE Annie	02/413 21 98	annie.lassoie@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la Grande Région Sarre-Lorraine-Luxembourg-Rhénanie-Palatinat, Fédération Wallonie-Bruxelles et Communauté germanophone, le **programme Schuman** en Fédération Wallonie-Bruxelles est relancé en **2018** avec **un échange de deux semaines** (comme c'était le cas au début du programme).

Il s'agit d'un programme d'échange individuel d'élèves de **2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} année de l'enseignement secondaire inférieur et supérieur de 2 semaines** avec des élèves partenaires de l'une des deux régions voisines allemandes et du Luxembourg.

Ci-joint la fiche d'information du programme qui vous permettra d'en comprendre le fonctionnement. Le document de candidature (une copie en annexe) peut être téléchargé directement depuis le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles prévu à cet effet : www.dri.cfwb.be (rubrique « Activités » et ensuite « Schuman ») ou demandés à Madame Annie LASSOIE par téléphone au 02/413.21.98 ou par courriel à annie.lassoie@cfwb.be .

Je vous informe que les candidatures seront acceptées jusqu'au **16 mars 2018 au plus tard**.

Je vous invite à les transmettre, **en quatre exemplaires et avec photo récente**, dans le délai précisé à l'attention de :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
A l'attention de Madame Annie LASSOIE
Direction des Relations internationales
Bureau 6A004-2
Boulevard Léopold II, 44
1080 - Bruxelles

Je vous remercie pour votre collaboration.

Le Secrétaire général,

Frédéric Delcor

Programme SCHUMAN 2018

Fiche d'information

Objectifs

Le programme Schuman offre aux élèves de Wallonie-Bruxelles la possibilité d'approfondir leur connaissance de la langue du voisin et de se familiariser avec la culture et la vie quotidienne de l'une des régions partenaires (Sarre, Rhénanie-Palatinat ou Luxembourg). Par ailleurs, la formule du séjour individuel favorise l'autonomie et la confiance en soi et fournit les compétences clés de l'apprentissage interculturel.

Critères d'admission

Le programme SCHUMAN s'adresse à des élèves motivés ayant un niveau linguistique suffisant pour leur permettre de suivre avec profit les cours dans l'établissement de la région partenaire. Ils doivent être également capables de s'adapter à un environnement nouveau et désireux de s'y intégrer.

Durée du programme et public concerné

Sont concernés les élèves nés entre 2002 et 2005, et scolarisés en 2018-2019 dans les classes suivantes :

Rhénanie-Palatinat et Sarre : 8^{ème} et 9^{ème} classe

Académie de Nancy-Metz : 4^{ème} et 3^{ème}

Grand Duché de Luxembourg : VI^{ème} et V^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème}

Fédération Wallonie-Bruxelles : 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème}

Période d'échange:

L'échange s'effectue de manière consécutive: les élèves séjournent alternativement **deux semaines** dans leur famille et leur établissement d'accueil. La durée totale de l'échange est donc de un mois.

- *Séjour des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles en Sarre ET en Rhénanie-Palatinat : **du samedi 13 octobre au samedi 27 octobre 2018** ;*
- *Séjour des élèves allemands de Sarre ET de Rhénanie-Palatinat en Belgique : **du samedi 10 novembre au samedi 24 novembre 2018.***

Il ne sera pas organisé de voyage groupé. Les familles se mettent d'accord pour le transport de leur enfant pendant le week-end.

Candidatures:

Ces dossiers devront être envoyés au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'attention de Mme Annie LASSOIE, bureau 6A004-2 - Direction des Relations internationales - 44, bd Léopold II - 1080 Bruxelles, au plus tard **le 16 mars 2018**.

La commission de sélection et de répartition des candidats aura lieu le **17 avril 2018** en Allemagne.

Les familles et les établissements seront informés de l'admission des candidats durant la **première quinzaine de juin** au plus tard. Dès réception du dossier du ou de la partenaire, les élèves et leurs familles sont invités à se mettre rapidement en contact avec leur partenaire afin de préparer au mieux l'échange.

Engagement des établissements:

Les établissements d'accueil s'engagent à **intégrer les élèves des régions partenaires et à les faire participer activement à la vie de l'établissement**. Les chefs d'établissement désigneront un **professeur-tuteur** pour l'élève partenaire chargé de veiller au bon déroulement du séjour de celui-ci. C'est la personne de référence vers laquelle l'élève pourra se tourner en cas de difficultés ou de problèmes.

A l'issue du séjour, le chef d'établissement remettra aux élèves partenaires une attestation de participation comportant les remarques et observations des professeurs dont ils auront suivi les cours.

Engagement des parents:

Les parents d'accueil s'engagent à intégrer le jeune partenaire dans leur famille, à lui faciliter l'accès à des manifestations culturelles et à contribuer à l'amélioration de ses compétences linguistiques et culturelles en dialoguant avec lui dans la langue du pays.

Ils assument l'entière responsabilité pour le jeune qu'ils accueillent.

Un désistement ou une interruption de séjour ne peut se faire que pour raisons exceptionnelles. Dans ce cas, les familles doivent en informer impérativement les deux établissements concernés en exposant les raisons, ainsi que Madame Annie LASSOIE au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles par email (annie.lassoie@cfwb.be) ou lettre manuscrite.

Engagement de l'élève

Chaque participant s'engage à rédiger un **bilan de son séjour** à l'aide d'une **fiche-modèle** qui lui sera transmise par le Ministère avant son départ. Cette fiche sera renvoyée complétée au Ministère (Madame Annie LASSOIE) au plus tard à la **fin du mois de novembre**. Cette démarche est très importante car elle permet de recueillir un maximum d'informations sur les échanges et de les améliorer, si nécessaire, les années suivantes.

Engagement des institutions organisatrices

Les institutions chargées de mettre en place le programme Schuman sont :

- Le Ministère de l'Éducation du Grand Duché du Luxembourg
- Le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz
- Le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique
- Les Ministères de l'Éducation de Sarre
- L'ADD de Trèves (autorité éducative de la Rhénanie-Palatinat)

Leur mission est de donner la possibilité à des élèves de la Grande Région de fréquenter un établissement scolaire de l'une des régions partenaires et de fournir des correspondants aux élèves retenus. Elles peuvent être sollicitées pour toute question, conseil ou complément d'information concernant le déroulement du programme mais ne sont pas engagées de manière contractuelle avec les participants à ce programme.

Assurances

La responsabilité pour toutes les questions relatives aux assurances est du ressort des familles. Celles-ci sont invitées à se mettre en rapport avec leur compagnie ou mutuelle afin de vérifier que leur enfant a bien toutes les assurances nécessaires. Il faut penser à se procurer une autorisation de sortie du territoire pour le cas où les parents n'accompagneraient pas leur enfant et faire établir un certificat médical attestant qu'il n'y a aucune contre-indication au séjour de l'enfant à l'étranger.

Les établissements recevront dans la semaine qui suit la rentrée scolaire un courrier de rappel du programme ainsi que la fiche d'évaluation des élèves.

Bewerbungsbogen SCHUMAN-2 Wochen-Programm 2018

Dossier de candidature SCHUMAN-Collège 2018

Es werden nur Anträge angenommen, die **leserlich und vollständig** ausgefüllt in **4-facher Ausfertigung mit Foto** vorliegen!

Seuls les dossiers qui sont **lisibles et dûment remplis** en 4 exemplaires avec photo seront pris en compte !

Gewünschte Region

Nummeriere nach Priorität (1./2./3.)!

Région souhaitée

Donnes ta priorité (1./2./3.)!

- Belgien/Belgique
- Frankreich/France
- Luxemburg/Luxembourg
- Rheinland-Pfalz/Rhénanie-Palatinat
- Saarland/Sarre

Gewünschte/r Austauschpartner/in, kreuze an!

Correspondant(e) souhaité(e), coches une case !

- Mädchen/fille
- Junge/garçon

Würdest du einen Partner anderen Geschlechts akzeptieren, wenn es die einzige Lösung wäre.

Est-ce que tu accepterais un partenaire du sexe opposé si c'était la seule solution ?

- Ja/Oui
- Nein/Non

Name deiner Schule: _____

Nom de ton établissement:

**1. BEWERBER/IN/
CANDIDAT(E)**

**Pflicht:
Aktuelles Foto/
Obligatoire:
Photo récente**

1.1 Allgemeine Angaben/

Informations générales

Name/Nom

Vorname/Prénom

Geburtsdatum/-ort

Date et lieu de naissance

Geschlecht/Sexe

Staatsangehörigkeit/Nationalité

Anschrift/Adresse complète

Deine Telefonnummer/

Ton numéro de téléphone

00

Deine E-Mail-Adresse/

Ton adresse Courriel

1.2 Persönlichkeit/Hobbys

Personalité/centres d'intérêt

Beschreibe dich mit drei

Adjektiven! / Cite trois adjectifs pour te définir!

Hobbys /Centres d'intérêt

praktizierter Sport / Sport pratiqué:

Welche Instrumente spielst du? / De quels instruments joues-tu?

Ehrenamtliches Engagement (z.B. Rotes Kreuz,...)? / Est tu engagé dans une association (Croix Rouge)?

1.3 Lebensbedingungen /

Conditions de vie

Beschreibe deine Familie und deine Umgebung!

Décris ta famille et ton environnement!

Welche Haustiere habt ihr?

Quels animaux de compagnie avez-vous?

Mit welchen Haustieren kannst du nicht zusammenleben?

Y-a-t-il des animaux de compagnie que tu ne pourrais pas accepter au domicile de ton partenaire?

Wo schläft dein/e Partner/in?

(Muss: ein Einzelbett!)

Où dormira ton/ta partenaire ?

(Obligatoire : un lit séparé est exigé !)

1.4 Gesundheitszustand /

Etat de santé

Hast du gesundheitliche Probleme (z.B. Allergien)?

As-tu des problèmes de santé (par exemple: allergies)?

**Musst du regelmäßig
Medikamente einnehmen?**

Dois-tu prendre des médicaments ?

Besondere Essgewohnheiten?

Habitudes alimentaires ?

**Name/Anschrift der für den/die Schüler/in abgeschlossenen Kranken-, Unfall- und
Haftpflichtversicherung mit Auslandsdeckung**

Nom et adresse de la caisse d'assurance-maladie et de l'assurance de responsabilité civile

**2. Gesetzliche
ERZIEHUNGSBERECHTIGTE/**

Responsables légaux

2.1 Allgemeine Angaben/

Informations générales

Name/Vorname 1. Erziehungsberechtigte(r)/

Nom et prénom 1. responsable legal

Telefonnummer privat/Numéro de téléphone
personnel

00

Telefonnummer dienstlich/Numéro de téléphone
indicatif

00

Persönliche E-Mail/Courriel personnel

Name/Vorname 2. Erziehungsberechtigte(r)/

Nom et prénom 2. responsable legal

Telefonnummer privat/Numéro de téléphone
personnel

00

Telefonnummer dienstlich/Numéro de téléphone
indicatif

00

Persönliche E-Mail/Courriel personnel

2.2 Erklärung der Erziehungsberechtigten/ Déclaration des responsables légaux

Ich, der/die Unterzeichnende/Je soussigné(e),

Name, Vorname/Nom, Prénom: _____

Geboren am/Né(e) le _____ in/à _____

handelnd in meiner Eigenschaft als/agissant en qualité de

Mutter/Mère

Vater/Père

das Sorgerecht ausübende/r Verwandte/r/parent exerçant le droit de garde

Vormund/Tuteur

● gestatte meinem Kind, am individuellen Schüleraustausch im Rahmen des SCHUMAN-Programms zu den vorgesehenen Zeiten am vorgesehenen Ort teilzunehmen/autorise mon enfant à participer à un échange individuel d'élèves dans le cadre du programme SCHUMAN aux dates et aux lieux prévus.

● übertrage die aus dem Sorgerecht abgeleiteten Rechte und Pflichten hinsichtlich der Aufsicht, der Bestimmung des Umgangs und gegebenenfalls des Aufenthaltes des untenstehenden Kindes für die Dauer des Aufenthalts im Partnerland vorübergehend den aufnehmenden Erziehungsberechtigten, soweit dies für die Durchführung des Austauschs erforderlich ist/délègue pour la durée du séjour, et dans la mesure où cela est nécessaire au bon déroulement de l'échange, les droits et devoirs découlant de l'autorité parentale, pour l'enfant désigné ci-dessous, aux responsables légaux de l'élève partenaire.

Vorname des Schülers/der Schülerin/Nom, Prénom: _____

Geboren am/Né(e) le _____ in/à _____

● erkläre, dass ich den/die Partnerschüler/in bei uns aufnehmen und für ihn/sie sorgen werde. Bei seiner/ihrer Eingewöhnung und Integration werde ich ihm/ihr behilflich sein. Sollten Probleme auftreten, werde ich seine/ihre Eltern informieren/déclare que j'accueillerai dans notre famille l'élève partenaire et le prendrai en charge. J'aiderai le jeune à s'adapter à son nouveau mode de vie. En cas de problème, je préviendrai ses parents.

● erkläre, dass ich und meine Familie mit dem/der Partnerschüler/in während des gesamten Aufenthaltes grundsätzlich nur in der deutschen Sprache kommunizieren werde/m'engage avec ma famille à parler allemand à apprendre en présence de l'élève étranger au foyer et à m'adresser à lui/elle dans cette même langue tout au long de l'échange.

● erkläre, dass während des Aufenthaltes der/die Partnerschüler/in in meiner Wohnung **keinerlei gesundheitsschädlichen Umständen** ausgesetzt sein wird/m'engage à veiller à ce que l'élève accueilli dans mon foyer **ne soit exposé** à aucune forme de tabagisme passif dans l'entourage privé.

● genehmige ärztliche Behandlung für mein Kind, falls dies vom Arzt für notwendig erachtet wird/autorise un traitement médical pour mon enfant au cas où le médecin le jugerait utile.

● nehme zur Kenntnis, dass es keinen Anspruch auf Vergleichbarkeit der Lebensverhältnisse (Unterbringung, Ausflüge, Verpflegung) gibt/prends connaissance du fait qu'il existe des différences entre les conditions de séjour dans les deux pays (logement, excursions, loisirs, habitudes alimentaires, etc.).

● verpflichte mich, zeitnah mit der Gastfamilie Kontakt aufzunehmen bezüglich der Teilnahme meines Kindes am Schuman-Programm/m'engage à contacter rapidement la famille du partenaire au sujet de la participation de mon enfant au programme Schuman.

(Ort, Datum/Fait à..., le...)

Unterschrift des/der Erziehungsberechtigten/Signature du responsable légal

3. SCHULSITUATION/

Situation scolaire

3.1 allgemeine Angaben/

Informations générales

Name/Anschrift der Schule

Nom et adresse de l'établissement

Telefonnummer/Numéro de téléphone

00

E-Mail der Schule/adresse e-mail de l'établissement

Derzeitige Klassenstufe/

Classe actuelle

Ich esse mittags in der Schulkantine/

Je reste à la cantine pour le repas de midi.

Ich esse mittags zu Hause/

Je rentre à la maison pour le repas de midi.

Erlernte Fremdsprachen/Langues vivantes étudiées

1. Fremdsprache/LV1 seit/depuis Jahren/ans

2. Fremdsprache/LV2 seit/depuis Jahren/ans

3. Fremdsprache/LV3 seit/depuis Jahren/ans

Ich verpflichte mich/Je m'engage à

- **den/die Partnerschüler/in, der/die mir zugeordnet werden wird, zu akzeptieren und mich dafür einzusetzen, dass sein/ihr Aufenthalt in meiner Familie unter bestmöglichen Bedingungen verläuft/** accepter le/la partenaire que l'on me proposera et de faire en sorte que son séjour dans ma famille et dans mon établissement se déroule dans les meilleures conditions.
- **die Gesetze im Partnerland und alle Regeln in der Schule meines/meiner Partnerschüler/in zu beachten/** respecter la législation en vigueur dans le pays partenaire et suivre toutes les règles en vigueur dans l'établissement d'accueil.
- **dem Unterricht in der Klasse meines/meiner Partnerschüler/in aktiv zu folgen/** suivre avec assiduité les cours dispensés dans la classe de l'établissement d'accueil.
- **den Arbeitsanweisungen der Lehrkräfte Folge zu leisten/** effectuer le travail demandé par les enseignants.
- **an den Veranstaltungen der Partnerschule teilzunehmen/** participer aux activités organisées par l'établissement d'accueil.
- **mich in der Familie meines Partnerschülers/meiner Partnerschülerin respektvoll und verantwortungsbewusst zu verhalten/** me comporter en hôte respectueux et responsable dans ma famille d'accueil.

Ort, Datum/

Fait à..., le...

Unterschrift des Schülers/der Schülerin/

Signature de l'élève

Ist von der Schule auszufüllen!

A remplir par l'école !

3.2 Angaben des SCHUMAN-Tutors

Nom du professeur tuteur de l'échange SCHUMAN

Name, Vorname/ Nom, Prénom

Telefonnummer/ Numéro de téléphone

Persönliche E-Mail/ Courriel personnel

b) Eignung für den Austausch/ Aptitudes de l'élève à participer à l'échange

Unterschrift SCHUMAN-Tutor/ Signature professeur tuteur de l'échange SCHUMAN

3.3 Befürwortung durch die SCHULLEITUNG

Avis du Chef d'établissement

Mit der Befürwortung ist die Zusicherung verbunden, den Gast für die Dauer des Aufenthaltes an der Schule aufzunehmen, in das Schulleben zu integrieren und angemessen zu betreuen.

Es wird angestrebt, dass aus dem Austausch keine schulischen Nachteile für den eigenen Schüler/ für die eigene Schülerin erwachsen.

L'avis favorable est lié à l'engagement de la part de l'établissement d'accueillir le correspondant pendant toute la durée de son séjour, d'assurer sa scolarisation selon les conditions en vigueur et de l'intégrer à la vie de l'établissement.
Il est souhaitable de faire en sorte que l'absence due à l'échange ne pénalise pas l'élève à son retour en classe.

Die Schulleitung befürwortet den Austausch/ Avis favorable du chef de l'établissement

JA/Oui

Nein/Non

Unterschrift der Schulleitung

Signature du chef d'établissement

Stempel der Schule

Tampon de l'école